



Regroupement familial pour ressortissant algérien

Par **crichon**, le **27/10/2010** à **13:52**

Bonjour,voila j,aurais voulu savoir apres l accord du préfet, et la redevance, payer à l, offii, combien de temp, l, offi doit m envoyer, l attestation,pour la demande du visa pour mon épouse, qui ce trouve encore en algérie, merci pour votre réponse salutation